

## Au sommaire :

L'Éducation Thérapeutique du Patient : P 1 à 3  
En BREF P 4

Un Ê il sur les ACTIONS URPS P 5  
Congrès et Formations P 6  
Point épidémiologique P 6

### Le mot de la présidente :

*Chères consœurs, chers confrères,*

*Que l'on se place en fin d'année ou au début de la nouvelle, on ne peut échapper aux sempiternels bilans et prévisions. Que ce soit au niveau personnel ou professionnel.*

*Fin 2014, nous avons retracé les 4 premières années de mandature, pensant que 2015 serait une année électorale de transition.*

*Malgré les errements de procédures électorales, notre élan de construction pour l'avenir de la profession n'a pas été entamé.*

2015, a été :

- 1/ La poursuite de toutes les actions en cours, dont le relooking du site,
- 2/ La réalisation de projets inédits :
  - => Enquête IDILIC (en cours d'analyse),
  - => La carte de coordination, disponible sur demande à l'URPS.
- 3/ Et l'émergence de nouveaux projets comme le parcours de soins coordonné des personnes âgées sur la région de Porto-Vecchio

2016 sera dans le prolongement de 2015, avec une échéance électorale en avril et une fin de mandature pour les élus actuels prorogée jusqu'à fin juin 2016.  
De quoi accomplir encore quelques actions !

Nous travaillons déjà à l'organisation d'une journée infirmière le 12 mars 2016 sur la région de Bastia et qui sera agréée OGDPC.

Je vous souhaite une bonne Année et bonne lecture à tous.

Nathalie Sanchez

## L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

### Quelle place pour les infirmiers libéraux ?

L'ETP, inscrit dans la loi HPST, doit être mise en œuvre pour les patients touchés par une maladie chronique.

Les programmes d'ETP doivent être autorisés par l'ARS. Compte tenu du pourcentage élevé de population concernée (env. 20%), certains laboratoires ont été tentés de se comparer du créneau.

L'ETP en libéral se pratique : en équipe pluri professionnelle, au sein d'un réseau, ou d'une MSP.

Pour plus d'info : site de l'ARS  
<http://www.ars.corse.sante.fr/Education-therapeutique-du-pat.177493.0.html>

### Les infirmières témoignent de leur pratique :

➤ **Témoignage de Marie-Claude Milhau :**  
IDEL à Ajaccio

« Mon souhait au départ était de faire bénéficier de l'ETP aux patients à domicile et cela n'était pas possible (sauf sur nos temps personnels !!)

J'ai longtemps œuvré pour faire exister le « réseau diabète » à Ajaccio. Cela n'a pas été possible sans le rapprochement du réseau existant à Bastia (financement ARS). C'était intéressant de se coordonner avec des acteurs qui avaient déjà fait toute la partie administrative !! Mais la distance et le temps nécessaire ont eu raison de mon engagement car c'était un travail à temps plein pour le réseau et donc un désengagement du travail à domicile.

Cela reste une expérience très positive.

Aujourd'hui je ressens un « plus » dans mon quotidien de soignant. J'ai pu constater un réel intérêt des patients et une modification de leur attitude vis à vis de leur maladie. »

TSVP

## L'Éducation Thérapeutique du Patient (suite)

### Intérêt pour les IDEL de la formation ETP :

Lors de la formation en ETP, nous découvrons la différence entre éducation à la santé et éducation thérapeutique. En effet, la posture est un peu différente : l'écoute et la reformulation sont au centre de cette pratique.

La formation se fait en inter-pro (échange de points de vue et d'expériences).

Cela change l'écoute du patient et la manière d'aborder les maladies chroniques avec eux (plus d'écoute, plus d'empathie, révision des connaissances, découverte de certaines évolutions sur le diabète et l'obésité).

Cela permet un gain de temps lors des soins à domicile.

Pour les infirmiers formés à l'ETP une rémunération pour chaque intervention est prévue, dans le cadre des réseaux.

### ► Témoignage de Marie-Do Mouillevois :

Infirmière libérale depuis 30 ans, en milieu rural, formée à l'éducation thérapeutique, consultation infirmière et en formation master 2 de Sciences Cliniques en Soins Infirmiers, option maladies chroniques.

« J'occupe depuis 2011, un poste d'infirmière coordinatrice au Réseau Corse des Maladies Chroniques (RCMC), responsable du secteur 2A. Il s'agit d'un réseau d'éducation thérapeutique ayant pour mission de prendre en charge les patients atteints de diabète, diabète gestationnel, surpoids/obésité, hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires, et insuffisance rénale chronique non terminale. Depuis son ouverture, le réseau a pris en charge 587 patients, dont actuellement 186 en file active. Les professionnels de santé intervenant au sein de cette structure travaillent en équipe multidisciplinaire, composée de diététiciennes, podologues, infirmier(es) libéraux, pharmaciens et psychologues, tous formés en ETP. Reconnue par la loi HPST, l'ETP doit constituer une priorité de santé publique et devrait être accessible à toute personne souffrant d'une pathologie chronique. Elle doit permettre aux patients d'acquérir et de conserver les capacités et les compétences qui les aident à vivre de manière optimale avec leur maladie. Il s'agit par conséquent d'un processus d'éducation permanent intégré dans les soins et centré sur le patient.

### Intérêt pour les patients, l'entourage et les soignants :

- comprendre sa maladie, c'est mieux se prendre en charge
- reformuler les explications médicales mal comprises ou oubliées !!
- avoir un suivi gratuit (diététique, psychologique, podologique, infirmier)
- le réseau va informer l'infirmière et le médecin de ce qui est fait en son sein pour le patient
- souvent les aidants ou conjoints participent, ce qui crée une dynamique familiale
- les patients aiment discuter entre eux, partager leur expérience
- ils sont plus motivés pour les activités sportives (marche...)
- diminution de Hbgl constatée
- meilleur suivi médicamenteux, moins d'oublis
- meilleur moral
- retours très positifs des patients qui souvent redemandent des ateliers.
- le réseau ne fait pas de soins ni de prescriptions => pas de concurrence, pas de détournement



<https://lcf974.wordpress.com/dispositifs-etp/>

Soigner et éduquer une personne atteinte d'une maladie chronique sont des activités liées et indispensables. Compte tenu de la formation et des compétences infirmières, de la proximité et de la présence quasi quotidienne sur le lieu de vie des patients, l'ETP s'inscrit logiquement dans l'exercice libéral et/ou en réseau.

L'IDEL est l'interlocutrice principale des patients à domicile et bénéficie d'une réelle légitimité en raison de sa fonction de soignante. Elle doit être au cœur du programme d'ETP des patients, en les dirigeant vers un programme spécifique à leur pathologie, tout en assurant le relais et le suivi au domicile.

# Lettre d'information pour les IDEL de Corse

JANVIER 2016 - n°14

**Suite du témoignage :** *Ma formation en ETP m'a permis de changer ma posture en tant que soignante. Ecoute, écoute active, empathie, reformulation, entretien motivationnel sont des outils permettant une approche différente, centrée sur le patient, laissant ce dernier s'exprimer librement sur le vécu de sa maladie sans jugement, ni interprétation de la part des professionnels de santé. Chaque entretien, chaque atelier est un vrai lieu d'échange et de partage. Les paroles des patients sont « merci de m'avoir écouté », « je viens de perdre 10 kg rien qu'en vous parlant », « c'est chaque fois un plaisir de venir » « j'apprends beaucoup », « on ne m'avait jamais expliqué comme ça » « je n'avais pas conscience de ma maladie ». Cet espace de parole permet aussi l'expression de problématiques parfois inattendues mais essentielles pour le patient. Accompagner le patient dans sa maladie, c'est respecter ce temps de paroles, et cela demande de la part du soignant, disponibilité et authenticité.*

*Il me paraît important que les IDEL se forment à l'ETP afin de pouvoir l'intégrer dans leur pratique quotidienne. Le HAS estime que « l'ETP nécessite une formation spécifique et agréée, pour tout professionnel de santé qui souhaiterait l'exercer ». Un bémol malgré tout : aujourd'hui la rémunération des professionnels de santé libéraux demeure encore en suspens. La seule rémunération existante reste au travers de l'adhésion à un Réseau, en temps qu'intervenant vacataire. La vacation est rémunérée 40 " / heure par le RCMC par exemple.*

*Le RCMC a pour mission de former gratuitement tous les professionnels de santé du territoire désirant exercer de l'ETP (l'adhésion au Réseau est gratuite). »*

Contacts : en **2B** au 0495317311 ou [rcmccorse@gmail.com](mailto:rcmccorse@gmail.com) et en **2A** : au 0420045371 ou [rcmc2a@gmail.com](mailto:rcmc2a@gmail.com)

## Comment se former en Corse ?

### Formation à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Nouvelle session :

**6 jours** (3 x 2 j) à raison de 7h/journée (15 places maximum) :  
**les 5/6 février, puis les 11/12 mars et 18/19 mars 2016, en Haute Corse**

Formation gratuite, assurée par le réseau de santé « Réseau Corse Maladies Chroniques » - Coordinatrice Dr Gabrielli - co-formatrice Mme Mouillevois (IDEL)

Délivrance d'un diplôme. RQ : Pas de prise en charge ni de remboursement possible. Hors cadre DPC.

Inscription et information auprès de RCMC à [rcmccorse@gmail.com](mailto:rcmccorse@gmail.com) ou au 04.95.56.26.18 **Autres dates de formation devraient être envisagées** (en 2A et 2B).

### Initiation à l'ETP

**2 jours** de formation avec prise en charge FIF-PL possible

Ou

Programme de **40h** avec prise en charge FIF-PL et DPC combinés

Pour tout renseignement contacter Sandra Vinciguerra (IDEL) au 06.22.19.55.87

## Les formations diplômantes « longues » :

### - Diplômes Universitaires :

DU « Méthodes et pratiques de la promotion de la santé » ; « éducation thérapeutique du patient » ; « éducation pour la santé » dans les universités de Bordeaux, Dijon, Rennes, Reims, Besançon, Rouen, Paris, Montpellier, Toulouse, Angers, Nantes, Amiens.

Licence Sciences de l'éducation, parcours éducation et santé, à Lille

Licence Travail social et promotion de la santé, à Lille

Licence 3 Sciences pour la santé - option santé publique, à Nancy

DIU éducation pour la santé- éducation thérapeutique à Chartres, Tours-Poitiers, Lyon, Toulouse

### - Masters 1 et 2 : Marseille, Lyon, Montpellier, Paris, Chamalières, Nancy

### - Autres diplômes :

- certificat « évaluation des actions et des systèmes de santé » à Bordeaux ;

- certificat en promotion de la santé des populations : « modalités et stratégies d'action » à Rennes.

Pour plus d'info site : <http://www.inpes.sante.fr/FormationsEps/liste.asp>



# Lettre d'information pour les IDEL de Corse

JANVIER 2016 - n°14

## EN BREF

### Nouvelles orientations du DPC pour 2016-2018 :

Les orientations nationales du développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé pour les années 2016 à 2018 sont parues au Journal Officiel (**Arrêté du 8 décembre 2015 fixant la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour les années 2016 à 2018**).

Pour en savoir plus : <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2015/12/8/AFSH1530767A/jo/texte>

Le financement, pour les IDELS a été reconduit pour 2016 sur la base d'une **obligation triennale**. L'indemnisation des idels est maintenue sur la même base que celle de 2015 soit : 118,13 " par demi journée en présentiel.

### Indemnités kilométriques dans PRADO

Une décision UNCAM du 10/09/2015 modifie la règle applicable en cas de prise en charge d'un patient dans le cadre du PRADO :

**Règle générale** : le **remboursement** accordé par la Caisse pour le déplacement d'un professionnel de santé ne peut excéder le montant de l'indemnité, calculé **par rapport au professionnel de santé** de la même discipline, se trouvant dans la même situation à l'égard de la convention, **dont le domicile professionnel est le plus proche de la résidence du patient**.

A titre dérogatoire, par décision du 10 septembre 2015 de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, cette règle ne s'applique pas lorsque les déplacements du professionnel sont effectués dans le cadre des programmes de retour à domicile (PRADO) mis en place par les Caisses d'Assurance Maladie.

### Carte CPS pour les remplaçants en 2016 :

Même si, à ce jour, elle n'est pas opérationnelle, les remplaçants peuvent dès et déjà s'adresser à l'ARS pour demander le formulaire de demande de carte CPS.

Ils doivent être munis de leur n° d'inscription à l'Ordre et de leur autorisation de remplacement.

### Elections URPS Infirmiers :

Le processus électoral a été réenclenché selon un nouveau planning. La Commission d'Organisation des Elections (COE) s'est donc réunie à deux reprises : les 17 et 22 décembre. La liste des électeurs a été approuvée par la COE.

Date prévue pour le scrutin : le 11 avril 2016

### Commission Paritaire Départementale & Commission Paritaire Régionale (CPD - CPR) :

Instituées par la convention du 22 juin 2007, elles ont pour rôle de faciliter l'application de la convention, par une concertation au plan local.

**Qui y siègent ?** pour moitié les représentants des organisations syndicales et pour moitié des représentants des caisses d'assurances maladie.

**Pourquoi ?**

- Analyser les dépenses de santé liées aux soins infirmiers, l'évolution démographique, faire le point sur la télétransmission SCOR, sur les PRADO, sur SOPHIA
- Mais aussi : rendre des avis sur les situations individuelles des IDELS (demande d'installation en zone surdotée, surfacturation, inus...)

C'est un lieu où les représentants syndicaux relaient les difficultés rencontrées sur le terrain par les IDELS et peuvent se positionner comme forces de proposition.

**NB** : l'URPS Infirmiers n'a pas pour mission de relayer les informations conventionnelles. Mais devant le nombre d'infirmiers appelant la permanence URPS, il nous est apparu nécessaire de faire ce petit rappel.

La dernière CPR s'est réunie le 8 décembre 2015. La prochaine est prévue le 15 mars 2016. N'hésitez pas à contacter vos représentants syndicaux locaux en cas de besoin.

## Un œil sur les « actions URPS 2015 »

1

### Etude régionale sur l'exercice infirmier :

Le Rapport d'étude se finalise du côté de l'Observatoire Régional de la Santé. Il devrait être présenté dans le courant du 1er trimestre 2016.

Nous remercions les 261 IDELS qui ont accepté de participer à cette étude (soit 30,9% des IDELS interrogés).

2

### Les réunions de novembre et décembre 2015 :

- Présentation à l'ARS du Projet de coordination du Parcours de soins des personnes âgées (Porto Vecchio)
- Assemblée Générale URPS Infirmiers
- Séances de travail interne pour le relookage du site internet URPS
- Réunion de travail au Conseil départemental 2B / fiche des fragilités Personnes Agées
- Comité de Pilotage régional de vaccination
- Comité Technique Régional ETP
- CRSA : commission permanente
- Comité de Pilotage MSP Ile Rousse
- Réunion de coordination / Expérimentation D-O du Cancer du sein
- Inauguration des locaux de l'IREPS
- CLS de Bastia

3

### Expérimentation DO du cancer du sein :

La matrice de l'Expérimentation est réunie avec les IDELS volontaires afin de faire un point et de recueillir les dernières données chiffrées. A noter que 8 IDELS / 20 étaient présent(e)s. Après concertation des informations avec l'ARCODECA, on constate que sur 2015 : 44 patientes ont été contactées, 22 ont refusé l'entretien, 16 invitations ont été remises et 4 mammographies ont été passées.

4

### Coordination Ville / Structures d'hospitalisation :



L'URPS a bâti et fait imprimer cet outil-support pour vous et vos patients. Vous pouvez toujours en commander gratuitement un lot (20 unités) et l'offrir à vos patients les plus dépendants.

Inscrivez-y avec eux les noms et coordonnées de leurs professionnels de santé habituels ainsi que de leurs services d'aide. Puis assurez-vous qu'elle sera rangée avec la carte vitale pour une efficacité optimale. Commande au 04.95.32.48.98 ou [urps.infirmierscorse@orange.fr](mailto:urps.infirmierscorse@orange.fr)

# Lettre d'information pour les IDEL de Corse

JANVIER 2016 - n°14

## CONGRES et FORMATIONS

A vos agendas !

L'URPS n'est pas responsable du contenu ni de la qualité des formations et congrès dont elle se fait le relais.

Liste non exhaustive.

N'hésitez pas à nous transmettre votre avis sur les formations que vous suivrez.

### « Journée scientifique de l'Infirmière »

**Samedi 12 mars 2016**

Hôtel La Madrague (Lucciana - Haute Corse)

**Organisée par l'URPS - Validée DPC**

Avec les thématiques suivantes pressenties :

- **La sédation**
- **Les lésions cancéreuses**
- **Les chimiothérapies ciblées**
- **La nutrition cérébrale**
- **L'autohypnose**

Informations / Inscription : à venir.



### Le programme des formations du début d'année 2016 :

Nous sommes encore en cours de collecte d'informations susceptibles de vous intéresser.

Un mail dédié à ce sujet vous parviendra dès que possible, avec la liste, non exhaustive, des formations disponibles en Corse (tout organisme confondu).

## POINT EPIDEMIOLOGIQUE

### 1È ZIKA

Une épidémie à virus ZIKA, flavivirus transmis par les moustiques du genre Aedes est actuellement observée en Amérique Latine. Des premiers cas autochtones de Zika ont été identifiés à la Martinique et en Guyane française.

### 2È Grippe et gastroentérite

Sem 52 / 2015	Grippe	Gastroentérite
<b>Région Corse</b>	67 cas pour 100 000 hab. Activité faible	63 cas pour 100 000 hab. Activité faible
<b>France métropolitaine</b>	36 cas / 100 000 ha. (seuil épidémiq.174/100 000)	124 cas / 100 000 ha. (seuil épidémiq.206/100 000)